

# LA CHARTE DES PARENTS

(adhérents  
- de 15 ans



*En tant que parent de joueur de moins de 15 ans je m'engage à :*

- Respecter les horaires et lieux d'entraînement et des matchs.
- Ce que mon enfant soit sous la responsabilité de l'entraîneur sur les temps de la pratique sportive.
- Participer à la vie associative et au bon fonctionnement de l'organisation d'équipe. Ex : Amener et/ou ramener de match, faire la table de marque, faire les courses pour le goûter d'après match, se porter volontaire pour un évènement...
- Ce que mon enfant soit respectueux de tous les acteurs de ce sport (coéquipiers, entraîneurs, supporters, adversaires, arbitre...)

Date et signature

